

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00130

Numéro SIREN : 792 068 272

Nom ou dénomination : A2i Didact

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt 1648

Désignation de l'entreprise :		Société A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		15					
Adresse de l'entreprise		1884 BD SAINT MAURICE		04100 MANOSQUE		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*								79206827200030		Néant ☐ *	
						Exercice N clos le,		130062021		N-1	
						31032020					
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net			
		1		2		3		4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ		61 435		119 903		166 746	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		66 946		1 884		4 249	
	Fonds commercial (1)	AH		AI							
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		10 000		78 242			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		6 386					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		33 842		7 621		10 386	
	Immobilisations en cours	AV		AW				13 105		13 105	
	Avances et acomptes	AX		AY		600					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV							
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE							
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				4 560		4 560	
TOTAL (II)		BJ		BK		178 610		225 914		199 046	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				247 527		172 015	
	En cours de production de biens	BN		BO		5 544		274 135		105 499	
	En cours de production de services	BP		BQ							
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		24 907		141 184		283 778	
	Marchandises	BT		BU							
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				2 170		47 000	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY				630 478		770 712	
	Autres créances (3)	BZ		CA				526 377		95 305	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
	Disponibilités	CF		CG				24 762		3 800	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				8 051		9 138	
	TOTAL (III)	CJ		CK		30 452		1 854 684		1 487 247	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		209 061		2 080 598		1 686 293	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		4 560		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société A2I DIDACT

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)			DA	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	684 216	666 183
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	110 869	68 033		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	905 086	844 216		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	395 283	49 005		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	59 698	9 132	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		72 877		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	482 931	541 809		
	Dettes fiscales et sociales			DY	236 914	162 820		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	686	6 434		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	1 175 512	842 077		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 080 598	1 686 293		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	940 976	842 077	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	144 924	48 752		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A2I DIDACT										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	30 904		FB		FC	30 904		317 373		
	Production vendue	} biens* services*	FD	2 241 957		FE		FF	2 241 957		1 816 350		
			FG	279 439		FH	150	FI	279 589		91 493		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	2 552 300		FK	150	FL	2 552 450		2 225 216		
	Production stockée*								FM	26 998		10 095	
	Production immobilisée*								FN	78 242		89 232	
	Subventions d'exploitation								FO	6 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP	37 244		4 093	
	Autres produits (1) (11)								FQ	40 820		115	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	2 741 754		2 328 751	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	30 552		145 543
Variation de stock (marchandises)*								FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	948 493		783 308		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV	(75 512)		21 958		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	985 791		667 242		
Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	37 108		10 110		
Salaires et traitements*								FY	458 550		445 986		
Charges sociales (10)								FZ	149 536		161 318		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*				GA	56 141		28 907		
				- dotations aux provisions				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC	30 452		7 590
Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD					
Autres charges (12)								GE	5 659		1 451		
Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	2 626 771		2 273 413		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	114 983		55 338		
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	(2)		190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
	Total des produits financiers (V)								GP	(2)		190	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	1 743		1 168	
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
	Total des charges financières (VI)								GU	1 743		1 168	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(1 745)		(978)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	113 238		54 360		

Désignation de l'entreprise : Société A2I DIDACT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		295	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		295	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		179	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		179	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		116	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 369	(13 557)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 741 752	2 329 237	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 630 883	2 261 203	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	110 869	68 033	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	7 748	4 093	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	4 137	1 437	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
				A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	49
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	49
Permanence ou changement de méthodes	49
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	50
Etat des amortissements	50
Etat des provisions	51
Etat des échéances des créances et des dettes	51
Composition du capital social	51
Evaluation des immobilisations corporelles	51
Evaluation des amortissements	51
Disponibilités en Euros	51
Produits à recevoir	52
Charges à payer	52
Charges et produits constatés d'avance	52
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	52

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	181 338		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 149		78 922
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386		
Installations générales agencements aménagements divers	7 211		1 074
Matériel de transport	3 544		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 221		2 414
Immobilisations corporelles en cours	13 105		
Avances et acomptes			600
TOTAL	57 467		4 088
Prêts, autres immobilisations financières	4 560		
TOTAL	4 560		
TOTAL GENERAL	321 514		83 010

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			181 338	181 338
Autres immobilisations incorporelles			157 071	157 071
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 386	6 386
Installations générales agencements aménagements divers			8 285	8 285
Matériel de transport			3 544	3 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 634	29 634
Immobilisations corporelles en cours			13 105	13 105
Avances et acomptes			600	600
TOTAL			61 555	61 555
Prêts, autres immobilisations financières			4 560	4 560
TOTAL			4 560	4 560
TOTAL GENERAL			404 524	404 524

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	14 592	46 843		61 435
Autres immobilisations incorporelles	73 900	3 045		76 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386			6 386
Installations générales agencements aménagements divers	3 872	963		4 835
Matériel de transport	3 531	13		3 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 186	5 277		25 464
TOTAL	33 976	6 253		40 229
TOTAL GENERAL	122 468	56 141		178 610

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	46 843				
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 045				
Instal.générales agenc.aménag.divers	963				
Matériel de transport	13				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 240	37			
TOTAL	6 216	37			
TOTAL GENERAL	56 104	37			

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	323 726
Autres créances	665
Total	324 391

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 774
Dettes fiscales et sociales	80 528
Autres dettes	571
Total	159 232

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 051
Total	8 051

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 Avenue Saint Maurice - ZI ST MAURICE - 04100 MANOSQUE
SIRET : 792 068 272 00030
RCS : MANOSQUE 792 068 272
=====

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 119 869,38 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 119 869,38 euros
- A titre de dividendes 50 000 euros
Soit 5 euros par action
- Le solde 69 869,38 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 754 085,83 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans un délai de neuf mois à compter de la date de clôture de l'exercice comptable.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Date décision	Montant distribué	Abattement 40 %
30/03/2020	30/09/2020	50 000 € soit 5 € par action	Non
31/03/2019	30/09/2019	50 000 € soit 5 € par action	Non
31/03/2018	31/08/2018	29 623 € soit 2,962 € par action	Oui en partie

Vote de l'Associée unique du 28 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président
Jean Christophe MARTIN



CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A2I DIDACT

*1884 Avenue Saint
Maurice*

04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur l'exercice clos le 30 Juin 2021

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr

CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

AZI DIDACT

Siège social :

**1884 Avenue Saint Maurice
04100 MANOSQUE**

Capital : 100 000 Euros

Numéro R.C. : 792 068 272

Lieu d'inscription : R.C.S MANOSQUE

<u>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</u> <u>SUR LES COMPTES ANNUELS</u>

Exercice clos le 30 Juin 2021

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr



Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A l'Actionnaire Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

Claude JANUS

Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 414-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Claude JANUS

Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés

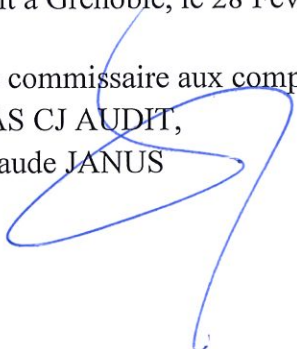
Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des Procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 28 Février 2022

Le commissaire aux comptes,
SAS CJ AUDIT,
Claude JANUS



Société A2I DIDACT

1884 BD SAINT MAURICE

04100 MANOSQUE

COMPTES ANNUELS

ODICEO PAYS VOIRONNAIS

61 RUE PIERRE MENDES FRANCE

38140 RIVES SUR FURE

04.76.65.21.26



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2021 15		Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement	181 338.00	61 435.18	119 902.82	166 745.82	46 843.00 28.09
	Concessions, brevets et droits similaires	68 829.42	66 945.80	1 883.62	4 248.99	2 365.37 55.67
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	88 242.00	10 000.00	78 242.00		78 242.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	6 386.46	6 386.46			
	Autres immobilisations corporelles	41 463.05	33 842.23	7 620.82	10 386.27	2 765.45 26.63
	Immobilisations en cours	13 105.00		13 105.00	13 105.00	
	Avances et acomptes	600.00		600.00		600.00
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	4 560.00		4 560.00	4 560.00	
	Total II	404 523.93	178 609.67	225 914.26	199 046.08	26 868.18 13.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	247 526.76		247 526.76	172 014.57	75 512.19 43.90
	En-cours de production de biens	279 679.34	5 544.07	274 135.27	105 499.43	168 635.84 159.85
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	166 091.62	24 907.49	141 184.13	283 778.04	142 593.91 50.25
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 170.00		2 170.00	47 000.00	44 830.00 95.38
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	630 478.00		630 478.00	770 712.49	140 234.49 18.20
	Autres créances	526 376.50		526 376.50	95 305.02	431 071.48 452.31
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	24 762.17		24 762.17	3 800.05	20 962.12 551.63
	Charges constatées d'avance (3)	8 050.77		8 050.77	9 137.60	1 086.83 11.89
	Total III	1 885 135.16	30 451.56	1 854 683.60	1 487 247.20	367 436.40 24.71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 289 659.09	209 061.23	2 080 597.86	1 686 293.28	394 304.58 23.38

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 560.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2021 15	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000.00	100 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	684 216.45	666 183.09	18 033.36	2.71
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	119 869.38	68 033.36	51 836.02	76.19
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	914 085.83	844 216.45	69 869.38	8.28
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	250 025.00		250 025.00	
	Concours bancaires courants	145 258.24	49 005.40	96 252.84	196.41
	Emprunts et dettes financières diverses	59 698.32	9 132.17	50 566.15	553.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		72 877.32	72 877.32	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 930.61	541 808.62	58 878.01	10.87
	Dettes fiscales et sociales	227 913.76	162 819.79	65 093.97	39.98
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	686.10	6 433.53	5 747.43	89.34
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 166 512.03	842 076.83	324 435.20	38.53
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 080 597.86	1 686 293.28	394 304.58	23.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

931 976.46 842 076.83

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 15			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	30 904.28		30 904.28	317 372.54	286 468.26	90.26
Production vendue de biens	2 241 956.73		2 241 956.73	1 816 350.13	425 606.60	23.43
Production vendue de services	279 439.46	150.00	279 589.46	91 493.19	188 096.27	205.58
Chiffre d'affaires NET	2 552 300.47	150.00	2 552 450.47	2 225 215.86	327 234.61	14.71
Production stockée			26 997.61	10 095.08	16 902.53	167.43
Production immobilisée			78 242.00	89 232.00	10 990.00	12.32
Subventions d'exploitation			5 999.94		5 999.94	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 243.78	4 093.31	33 150.47	809.87
Autres produits			40 820.45	115.09	40 705.36	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 741 754.25	2 328 751.34	413 002.91	17.73
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			30 552.16	145 543.27	114 991.11	79.01
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			948 493.48	783 307.88	165 185.60	21.09
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			75 512.19	21 958.31	97 470.50	443.89
Autres achats et charges externes *			985 791.22	667 242.24	318 548.98	47.74
Impôts, taxes et versements assimilés			37 107.80	10 110.12	26 997.68	267.04
Salaires et traitements			458 550.45	445 985.75	12 564.70	2.82
Charges sociales			149 536.42	161 318.11	11 781.69	7.30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			56 141.36	28 907.21	27 234.15	94.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 451.56	7 589.78	22 861.78	301.22
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 658.64	1 450.54	4 208.10	290.11
Total des Charges d'exploitation (II)			2 626 770.90	2 273 413.21	353 357.69	15.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			114 983.35	55 338.13	59 645.22	107.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2021	15	31/03/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2.17		190.00	192.17	101.14
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2.17		190.00	192.17	101.14
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 742.80		1 167.73	575.07	49.25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 742.80		1 167.73	575.07	49.25
2. Résultat financier (V-VI)		1 744.97		977.73	767.24	78.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		113 238.38		54 360.40	58 877.98	108.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				295.26	295.26	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				295.26	295.26	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				179.30	179.30	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				179.30	179.30	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				115.96	115.96	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		6 631.00		13 557.00	6 926.00	51.09
Total des produits (I+III+V+VII)		2 741 752.08		2 329 236.60	412 515.48	17.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 621 882.70		2 261 203.24	360 679.46	15.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		119 869.38		68 033.36	51 836.02	76.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

Société A2I DIDACT

1884 BD SAINT MAURICE

04100 MANOSQUE

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 30/06/2021

ODICEO PAYS VOIRONNAIS

61 RUE PIERRE MENDES FRANCE

38140 RIVES SUR FURE

04.76.65.21.26



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 49
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	49
Permanence ou changement de méthodes	49
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	50
Etat des amortissements	50
Etat des provisions	51
Etat des échéances des créances et des dettes	51
Composition du capital social	51
Evaluation des immobilisations corporelles	51
Evaluation des amortissements	51
Disponibilités en Euros	51
Produits à recevoir	52
Charges à payer	52
Charges et produits constatés d'avance	52
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	52

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	181 338		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	78 149		78 922
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386		
Installations générales agencements aménagements divers	7 211		1 074
Matériel de transport	3 544		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 221		2 414
Immobilisations corporelles en cours	13 105		
Avances et acomptes			600
TOTAL	57 467		4 088
Prêts, autres immobilisations financières	4 560		
TOTAL	4 560		
TOTAL GENERAL	321 514		83 010

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			181 338
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			157 071
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 386
Installations générales agencements aménagements divers			8 285
Matériel de transport			3 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 634
Immobilisations corporelles en cours			13 105
Avances et acomptes			600
TOTAL			61 555
Prêts, autres immobilisations financières			4 560
TOTAL			4 560
TOTAL GENERAL			404 524

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	14 592	46 843		61 435
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	73 900	3 045		76 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386			6 386
Installations générales agencements aménagements divers	3 872	963		4 835
Matériel de transport	3 531	13		3 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 186	5 277		25 464
TOTAL	33 976	6 253		40 229
TOTAL GENERAL	122 468	56 141		178 610

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	46 843				
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 045				
Instal.générales agenc.aménag.divers	963				
Matériel de transport	13				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 240	37			
TOTAL	6 216	37			
TOTAL GENERAL	56 104	37			

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 30/06/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	323 726
Autres créances	665
Total	324 391

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 774
Dettes fiscales et sociales	80 528
Autres dettes	571
Total	159 232

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 051
Total	8 051

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

